

# COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

*Réunion Restreinte du Lundi 23 Septembre 2019*

*P.V. N° 7*

**Président** : M. Patrice BOUREAU

**Secrétaire** : M. Jean REDAUD

**Représentant des arbitres, élu au CD** : M. Patrick FAUTRAD

**Présents** : MM. Bilel BARHOUMI – Hakim BOUAKSA – Cyril BOUREAU – Michel EBRARD – Florian GONCALVES – Pierre HOLLECKER – Noël LANDON – Karim MESSISHA – Serge PAPA

## INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

## RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

## RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

## COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19.**
- **Secteur centre var** : Salle du tir à l'arc à BRIGNOLES, tous les **vendredis de 18h00 à 20h00 à compter du 13/09/19.**
- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19.**

## CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

### DU DISTRICT DRÔME ARDECHE :

- Adressant une attestation confirmant la réussite aux tests physiques de **M. Jason ROUX**. Remerciements. Transmis au responsable de la formation.

### DES ARBITRES :

- **M. Medhi MOUMEN** : au sujet de menaces de mort suite à une rencontre U16 D1 du 15/09/19.

- **M. Mourad EL JATTARI** : candidat au titre d'arbitre de Ligue pour la saison en cours.
- **M. Abdelkader NAOUAR** : certificat médical d'indisponibilité jusqu'au 31/10/19.
- **M. Sofian SAOULI** : excuses pour absence devant la CDA du 23/09/19.
- **M. Khalid CHAKROUNI** : excuses pour comportement lors du stage D1 / AD1 du 14/09/19.
- **M. Karim FRANCOIS** : certificat médical d'indisponibilité jusqu'au 24/09/19.
- **M. Nabil BENAÏSSI** : excuses pour absence lors du stage futsal du 22/09/19 – Manque justificatif professionnel.
- **M. Patrick LE TEXIER** : demande à officier avec **M. Vincent BLASCO** lors des rencontres futsal durant la saison en cours.
- **M. Franck PETER** : au sujet de ses désignations.
- **M. Nicolas GOUGES** : justificatif pour indisponibilités tardives.
- **M. Souffiene LASSOUAD** : nouvelle adresse postale.
- **M. M'Hamed BEN AMOR** et **Nejd HACHANI** : demandant à officier ensemble durant la saison en cours.
- **M. Hasen JERIDI** : nouveau numéro de portable.
- **M. Bilel MEDINI** : excuses pour absences lors des cours de formation obligatoire – Pas de justificatif.
- **M. David BELGUENDOZ** : excuses pour absences lors des cours de formation obligatoire – Justificatif professionnel joint.
- **M. Nejd HACHANI** : justificatif professionnel relatif à l'absence lors du stage D2 / AD2 du 07/09/19.
- **M. Abdelrazac EL KHEMIRI** : ne pouvant honorer une désignation du 29/09/19.
- **M. Vincent BLASCO** : justificatif professionnel pour son absence lors de l'AG des arbitres du 30/08/19.

#### INDISPONIBILITES :

#### DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au Comptable de la CDA :

- **M. Mourad EL JATTARI** : rencontre seniors D4 du 22/09/19 à charge du **SC BARIJOLS**, absent.

#### DES CLUBS :

#### 1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

##### A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

- **FC VIDAUBAN** : trois arbitres pour leur équipe seniors D3 – Un arbitre pour leurs équipes U16 D2 et U15 D2.
- **ENT PIVOTTE SERINETTE** : trois arbitres pour leur équipe seniors D4 – Un arbitre pour leurs équipes U15 D2 et U15 D3.
- **YOUNG CARITAS 83** : trois arbitres pour leur équipe D4 à domicile.
- **SC COGOLIN** : trois arbitres pour leur équipe U14 D2.
- **US BANDOL** : trois arbitres pour leur équipe seniors D4.
- **AC FLAYOSC** : trois arbitres pour leurs équipes U14 D3 et U16 D2 à domicile et pour leur équipe U18 D1 à l'extérieur et à domicile.

##### B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **ASPI GIENS** : un arbitre pour leur rencontre de critérium du 28/09/19.
- **FC REVESTOIS** : trois arbitres pour leur rencontre seniors D4 du 22/09/19.
- **FC RAMATUELLE** : trois arbitres pour leurs rencontres U17 D2 et U20 du 21/09/19 et U15 D2 du 22/09/19.
- **US DU VAL D'ISOLE** : trois arbitres pour leur rencontre U17 D2 du 22/09/19.
- **STADE TRANSIAN** : trois arbitres pour leur rencontre U17 D2 du 13/10/19.

#### 2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **SO LONDAIS** : demandant le rattachement au club de **M. Marc ALLIBERT**. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage.

#### DIVERS : /

#### QUESTIONS DIVERSES :

#### - Réception arbitres :

- la commission reçoit sur convocation **MM. Souffiene LASSOUAD** et **Jason ROUX**, arbitres mutés dans le Var en provenance respectivement des **District de l'ISERE** et **DRÔME ARDECHE**. Après leur avoir souhaité la bienvenue, le Président leur explique le fonctionnement du District avec ses particularités éventuelles, écoute leurs doléances et répond à leurs questions.
- La CDA reçoit également et à sa demande **M. Nicolas MONNIOTTE** au sujet de sa situation arbitrale.

**- Comptes rendus :**

- Stage Futsal du 21/09/19 : 2 absents excusés (présents aux tests de Ligue) et un autre excusé également.
- Tests physiques Futsal : pas d'échec pour la première version mais 2 échecs lors de la deuxième.

**- Stage Thématique** : le premier se déroulera le samedi 28/09/19 à **VIDAUBAN** pour les arbitres su secteur est varois.

---

*Prochaine réunion restreinte  
Lundi 30 septembre 2019 à 18h00*

**Le Président** : Patrice BOUREAU  
**Le Secrétaire** : Jean REDAUD